

Sélection d'article sur la politique suisse

Dossier

Dossier: Air2030 – Protection de l'espace aérien

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Magnin, Chloé
Porcellana, Diane
Schubiger, Maximilian

Citations préféré

Magnin, Chloé; Porcellana, Diane; Schubiger, Maximilian 2025. *Sélection d'article sur la politique suisse: Dossier: Air2030 – Protection de l'espace aérien, 2015 – 2022*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne.
www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 02.03.2025.

Sommaire

Bodluy2020	1
Acquisition de nouveaux avions de combat (MCF 19.039)	4
Soumettre au peuple la question de principe de l'acquisition de nouveaux avions de combat (Mo. 17.3604)	11
Participation de la Suisse au groupe d'utilisateurs de systèmes de défense sol-air (DSA)	12

Abréviations

VBS	Eidgenössische Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport
FK-NR	Finanzkommission des Nationalrats
SiK-SR	Sicherheitspolitische Kommission des Ständerates
GPK	Die Geschäftsprüfungskommissionen
EFK	Eidgenössische Finanzkontrolle
GPK-NR	Geschäftsprüfungskommission des Nationalrates
GPK-SR	Geschäftsprüfungskommission des Ständerates
FK-SR	Finanzkommission des Ständerates
SRG	Schweizerische Radio- und Fernsehgesellschaft
RK MZF	Regierungskonferenz Militär, Zivilschutz und Feuerwehr
SGB	Schweizerischer Gewerkschaftsbund
SGV	Schweizerischer Gewerbeverband
GSoA	Gruppe für eine Schweiz ohne Armee
MG	Bundesgesetz über die Armee und die Militärverwaltung (Militärgesetz)
SOG	Schweizerische Offiziersgesellschaft
Swissmem	Verband der Schweizer Maschinen-, Elektro- und Metall-Industrie
PEB	Projektierung, Erprobung und Beschaffungsvorbereitung
BODLUV	Bodengestützte Luftverteidigung
fög	Forschungsinstitut Öffentlichkeit und Gesellschaft

DDPS	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
CdF-CN	Commission des finances du Conseil national
CPS-CE	Commission de la politique de sécurité du Conseil des Etats
CdG	Les Commissions de gestion
CDF	Contrôle fédéral des finances
CDG-CN	Commission de gestion du Conseil national
CDG-CE	Commission de gestion du Conseil des Etats
CdF-CE	Commission des finances du Conseil des Etats
SSR	Société suisse de radiodiffusion
CG MPS	Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers
USS	Union syndicale suisse
USAM	Union suisse des arts et métiers
GSsA	Groupe pour une Suisse sans Armée
LAAM	Loi fédérale sur l'armée et l'administration militaire (Loi sur l'armée)
SSO	Société Suisse des Officiers
Swissmem	L'association de l'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux
EPP	Etudes de projets, essais et préparatifs d'achats
DSA	Défense sol-air
fög	Institut de recherche sur l'opinion publique et la société

BodlUV2020

Armement

AUTRE
DATE: 16.01.2015
MAXIMILIAN SCHUBIGER

Nachdem der Bundesrat mit dem Rüstungsprogramm 2015 plus die Erneuerung der Fliegerabwehr-Systeme der Armee in Angriff nehmen wollte, nahm die Beschaffung Anfang 2015 auch Gestalt an. Das unter dem Projektnamen **BODLUV 2020** (bodengestützte Luft-Verteidigung) bekannt gewordene Rüstungsgeschäft wurde durch eine Vorevaluation genauer umschrieben und vorbereitet, so dass im Januar 2015 vom Bundesrat die Eckwerte der Vorlage bekannt gegeben werden konnten. Demnach sollten die bestehenden Systeme „Stinger“ und „Rapier“ – beides Fliegerabwehrkanonensysteme – sowie die 35mm-Fliegerabwehrkanonen dereinst ausser Dienst gestellt werden. Man stellte sich beim VBS vor, ein System für die mittlere Reichweite zu beschaffen. Hierfür kam eine Reihe von Herstellern in Frage. Die Beschaffung wurde im Rahmen des Rüstungsprogramms 2017 anvisiert, wobei für weitere Vorarbeiten und als Schweizer Partner eine Generalunternehmerin gesucht werden sollte.¹

AUTRE
DATE: 01.09.2015
MAXIMILIAN SCHUBIGER

Die neue bodengestützte Luft-Verteidigung (**BODLUV 2020**) nahm im Laufe des Sommers 2015 einen weiteren Schritt. Der Bundesrat wählte die Firma Thales Suisse SA als Schweizer Generalunternehmerin aus, da diese im Ausschreibungsverfahren am besten abgeschnitten hatte. Die Rüstungsstelle armasuisse beauftragte Thales Suisse, die Beschaffungsvorbereitung für ein neues BODLUV-System mit dem Ziel einer möglichst schnellen Beschaffungsreife anzugehen – nach wie vor hielt die Regierung am Willen fest, dem Parlament die Beschaffung mit dem Rüstungsprogramm 2017 zu beantragen. Thales Suisse übernahm die Evaluation und Verifikation der an der Ausschreibung beteiligten Lieferanten und ihrer Produkte. Gemäss Medienmitteilung des Bundesrates umfasste die Konzeption BODLUV 2020 zwei Systeme, eines mit mittlerer Reichweite – wie bereits kommuniziert worden war –, zusätzlich sollten aber auch nahe gelegene Ziele beschossen werden können und ein System mit kurzer Reichweite beschafft werden.

Derweil gab es auch erstmals Kritik an der Vorgehensweise, weil vorerst im Rüstungsprogramm 2015 plus eine Verlängerung der Lebensdauer für die Flab-Kanonen vorgesehen wurde. Die seit den 1960er Jahre verwendeten Systeme noch einmal aufzurüsten, wurde in der NZZ als fragwürdig bezeichnet. Seitens des VBS und armasuisse liess man verlauten, dass dies eine Übergangslösung sei.²

AUTRE
DATE: 22.03.2016
MAXIMILIAN SCHUBIGER

Nachdem die Erneuerung der Luftabwehr im Rahmen von **BODLUV 2020** zunächst ordentlich angelaufen war, wendete sich das Blatt im Frühjahr 2016. Aufgrund vermehrter Kritik am Rüstungsgeschäft zog der neue Verteidigungsminister Guy Parmelin die Notbremse und legte alle Arbeiten auf Eis. Es war ein zunächst überraschender Entscheid des VBS-Vorstehers, denn gemäss offizieller Begründung wollte man vorerst nur eine adäquate Gesamtübersicht der Luftverteidigung erstellen lassen. Doch es steckte mehr dahinter. Tatsächlich dürfte die grosse Kritik an den ins Auge gefassten Luftraketen-Systemen zum drastischen Schritt geführt haben. In diversen Medienberichten war zu lesen, dass die Systeme die geforderten Kriterien gar nicht erfüllten. Bereits im Januar war aus Kreisen der Gruppe Giardino zu vernehmen gewesen, dass die favorisierten Lenkwaffentypen den Anforderungen bezüglich Flughöhe, Reichweite und Allwettertauglichkeit nicht genügten. Damit nicht genug: Bald stellte sich heraus, dass die in die engere Auswahl gekommenen Systeme zum Teil noch nicht praxiserprobt waren. Die Schweiz solle sich hüten, in Rüstungsgeschäften „die Welt neu erfinden zu wollen“, betonte Adrian Amstutz (svp, BE). Seit dem Gripen-Nein stelle eine fehlende Praxiserprobung bei Beschaffungsvorhaben eine Hypothek dar.

Später erweiterte Nationalrat Walter Müller (fdp, SG) die Kritik an der Beschaffung um die Sorgen bezüglich Finanzierbarkeit und effektivem Nutzen der neuen Waffen. Müller verwies in seiner Warnung auch auf den anstehenden Kauf neuer Kampfflugzeuge: Es solle nicht zu viel in Flugabwehr investiert werden, um genügend Mittel für Jets frei halten zu können. Auch durch die SVP, namentlich durch Adrian Amstutz, wurde Unmut bezüglich dieser Beschaffung geäussert. Erschwerend kam hinzu, dass auch die Aufrüstung der Duro-Lastwagen vermehrt Misstöne hervorrief.

Nachdem Parmelin die Arbeiten vorerst gestoppt hatte, musste auch er sich Kritik anhören, weil er bereits früher von Ungereimtheiten gewusst haben soll. Umstritten war zudem, dass sich nicht armasuisse selbst um die Beschaffung kümmerte, sondern ein

weiteres Unternehmen hinzugezogen worden war. Verwaltungsseitig verteidigte man diesen Schritt mit personellen Engpässen. Brisant war die Sache, weil die mit dem Auftrag betraute Firma Thales Suisse ein Tochterunternehmen der in Frankreich domizilierten Thales Group ist, die ihrerseits Radarkomponenten herstellt, die auch in einem der Lenkwaffensysteme für die Schweizer Armee hätten verbaut werden sollen.

Der Marschhalt aufgrund der Sistierung im März 2016 weitete sich weiter aus, als man sich im Bundeshaus dafür entschied, den Generalunternehmervertrag mit Thales Suisse SA zu kündigen. Ende April gab das VBS bekannt, dass sich Thales nicht weiter an der Beschaffungsvorbereitung für BODLUV beteilige. Mit diesem Schritt schien eine rasche Abwicklung der BODLUV-Beschaffung nicht mehr wahrscheinlich. Mittel- bis langfristig wolle man das Projekt wieder aufnehmen, hiess es in der VBS-Medienmitteilung; eine Floskel, welche die Journalisten als „nach 2020“ interpretierten. Ende Mai zeichnete sich dann auch tatsächlich ab, dass eine BODLUV-Beschaffung im Rüstungsprogramm 2017 nicht mehr plausibel sein würde. Stattdessen musste sich das VBS bemühen, die für die BODLUV eingesetzten Ressourcen frei zu halten. Es ging um CHF 700 Mio., die für BODLUV reserviert worden waren, jedoch vorerst keine Verwendung fanden. Die SiK des Ständerates forderte inzwischen auch, dass das VBS das vom Parlament genehmigte Armee-Budget von CHF 5 Mia. pro Jahr auch wirklich einhalte. Weil schon beim nicht erfolgten Gripen-Kauf sogleich nach einer alternativen Verwendung des frei gewordenen Etats gerufen worden war, wollte die Kommission dafür sorgen, dass die vorgesehenen Ausgaben anderweitig für Armeezwecke genutzt werden konnten.

Auch im Palament zeigte sich eine gewisse Unruhe bezüglich BODLUV. Hans-Peter Portmann (fdp, ZH) wollte in einer Anfrage (16.1012) vom Bundesrat wissen, was es mit der Sistierung auf sich habe. Er fürchtete gar, dass „Kreise mit anderer Agenda mit teils illegalen Mitteln Beschaffungsprojekt[e] zum Scheitern“ bringen würden. In seiner Antwort verwies der Bundesrat auch auf die eingeleitete Administrativuntersuchung, von der weitere Erkenntnisse erwartet würden. Im Mai 2016 gaben die Geschäftsprüfungskommissionen des National- und Ständerats bekannt, dass sie eine Inspektion des Sistierungsentscheids einleiteten. Dafür wurde eine Arbeitsgruppe eingesetzt, die unter dem Vorsitz von Ständerat Janiak (sp, BL) operierte. Der Antrag auf diese innerparlamentarische Untersuchung stammte von Nationalrätin Fiala (fdp, ZH), die selber auch in der Arbeitsgruppe beteiligt war. Auslöser war die kritische Medienberichterstattung zum Beschaffungsprojekt. Es sollte geprüft werden, ob der Sistierungsentscheid zweckmässig war.³

AUTRE
DATE: 22.09.2016
MAXIMILIAN SCHUBIGER

Die Erneuerung der Luftabwehr mit **BODLUV 2020** wurde im Herbst 2016 um ein weiteres Kapitel ergänzt. Nachdem Bundesrat Parmelin im März gleichen Jahres die Beschaffung der neuen Lenkwaffensysteme gestoppt hatte, wurde im September ein Untersuchungsbericht präsentiert. Der Verteidigungsminister hatte kurz nach dem Sistierungsentscheid den ehemaligen Direktor der EFK, Kurt Grüter, mit einer Administrativuntersuchung beauftragt. Daraus ergab sich, dass sowohl die Projektinitialisierung als auch die Projektorganisation den Weisungen und Reglementen entsprochen hatten. Auch das Risikomanagement war angemessen und wirksam gewesen. Trotzdem sah der Untersuchungsbeauftragte in zahlreichen Punkten Verbesserungspotenzial. Im Fokus der Untersuchung stand die Kritik an den zur Beschaffung anvisierten Systemen, dem deutschen Lenkwaffensystem IRIS-T SL und dem britischen Fabrikat CAMM-ER, deren beider Leistungsfähigkeit angezweifelt worden war. Bezüglich der Kosten rechnete Grüter vor, dass mit CHF 700 Mio. wohl tatsächlich zwei Systeme hätten beschafft werden können, jedoch CHF 100 Mio. für ein zusätzliches System hätten aufgebracht werden müssen. Es wurde jedoch zur Verteidigung der Involvierten auch festgestellt, dass zum Zeitpunkt des Sistierungsentscheids die definitiven Kosten noch nicht hätten abgeschätzt werden können. Sachlich sei die Sistierung jedoch falsch, wie die Berner Zeitung Grüter zitierte, da insgesamt gut gearbeitet worden sei.

Als Achillesferse wurde dann auch die interne und externe Kommunikation bezeichnet. Es sei dem VBS nicht gelungen, BODLUV 2020 der Politik und der Öffentlichkeit überzeugend zu präsentieren. Abschliessend wurde aber auch festgehalten, dass die Sistierung politisch nachvollziehbar gewesen sei.

Nicht Bestandteil der Administrativuntersuchung waren die Indiskretionen zum Rüstungsgeschäft und die Begründung des Sistierungsentscheides. Diese sollten von der Militärjustiz beziehungsweise einer Arbeitsgruppe der Geschäftsprüfungskommissionen untersucht werden. Bezüglich der Indiskretionen blieben die Ermittlungen indes ergebnislos. Es ging dabei um vertrauliche

Informationen, die in einer Sitzung der Projektaufsicht zum Projekt BODLUV im Januar erteilt worden waren. Sensitive Informationen waren daraufhin in der Presse und in der Sendung „Rundschau“ des Schweizer Fernsehens wiedergegeben worden, worauf eine umfangreiche Untersuchung vorgenommen worden war. Niemandem konnte jedoch eine Verletzung der Dienstgeheimnisse nachgewiesen werden, womit das Verfahren eingestellt wurde.⁴

AUTRE
DATE: 27.01.2017
MAXIMILIAN SCHUBIGER

Anfang 2017 äusserte sich die GPK wieder zum Rüstungsgeschäft **BODLUV 2020**. Anders als der externe Untersuchungsbeauftragte beurteilte die GPK den nunmehr beinahe ein Jahr zurückliegenden Sistierungsentscheid des Verteidigungsministers als nicht nachvollziehbar, sowohl sachlich, als auch politisch. Die Parlamentarierinnen und Parlamentarier sahen das Geschäft zum Zeitpunkt der Sistierung als „auf Kurs“ an und erklärten, die Evaluation der Waffensysteme sei weit fortgeschritten gewesen. Nachdem die Arbeitsgruppe der GPK diverse involvierte Personen angehört hatte, darunter Bundesrat Parmelin, Projektmitarbeitende aus dem VBS sowie auch den Rüstungschef, kam sie zum Schluss, dass Parmelin aus nicht nachvollziehbaren Gründen die Reissleine gezogen habe. Scheinbar habe es beim VBS-Vorsteher einen Informationsmangel und ein Vertrauensproblem gegeben. Dass dieser damals erst seit Kurzem im Amt gewesen war, liess die GPK nicht als Entschuldigung gelten. Aus ihrer Medienmitteilung schimmerte jedoch auch Verständnis durch, da eine Sistierung gegebenenfalls im Sommer 2016 hätte angemessen sein können, nachdem mehr Parameter (insbesondere ein Typenentscheid und genauere Kostenabschätzungen) vorgelegen hätten. Insofern wurde der Entscheid im März als problematisch bezeichnet. Gut CHF 20 Mio. seien durch die bereits getätigten Arbeiten ausgegeben worden. Schliesslich forderte die GPK den Bundesrat auf, die Evaluation für BODLUV 2020 rasch wiederaufzunehmen. Darüber hinaus verlangte die GPK einen Bericht, indem aufgezeigt werden sollte, wie Departementsvorstehende künftig bei Verfahrensentscheiden vorgehen sollen, um kostspielige Entscheide zu verhindern. Mit 9 zu einer Stimme wurde der Inspektionsbericht von der GPK-SR gutgeheissen, mit 11 zu 9 Stimmen segnete ihn die GPK-NR ab.

Bundesrat Parmelin erntete daraufhin in der Presse Kritik, vor allem die bereits aufgewendeten finanziellen Mittel wurden von den Medienschaffenden kritisiert. Als „einsamen Fehlentscheid“ sah der Tages-Anzeiger die Sistierung, als „Solotänzer“ wurde Parmelin in der NZZ bezeichnet und der Corriere del Ticino sah in der Schelte der GPK einen „Rutenschlag auf Parmelins Finger“. Thematisiert und bisweilen kritisiert worden war jedoch auch die GPK, die es ihrer Minderheit – immerhin 10 GPK-Mitglieder lehnten den Schlussbericht ab – untersagte, ihre Meinung zu äussern. Dort gab es offenbar einen Zwist zwischen Armeegegnern und -befürwortern – einige könnten „halt nicht zwischen Evaluation und Beschaffung unterscheiden“, wurde Arbeitsgruppen-Präsident Janiak (sp, BL) in der NZZ zitiert. Parmelin, beziehungsweise der Gesamtbundesrat, wollte sich zu den Ausführungen der GPK noch nicht äussern.⁵

AUTRE
DATE: 12.04.2017
MAXIMILIAN SCHUBIGER

Drei Monate nach der GPK-internen Aufarbeitung der **BODLUV**-Angelegenheit nahm der Bundesrat Stellung zum Inspektionsbericht der Geschäftsprüfungskommissionen. Zwei Forderungen standen im Raum, einerseits die Wiederaufnahme der Vorevaluation durch die Firma Thales Schweiz und andererseits die Ausarbeitung eines Berichts hinsichtlich Verfahrensentscheide innerhalb der Bundesverwaltung. Die Regierung nahm die Empfehlungen zur Kenntnis, stellte aber auch klar, dass die BODLUV-Evaluation mit den gleichen Varianten nicht wieder aufgenommen werden würde, zumindest nicht „rasch“. Ausschlaggebend seien die unsicheren Kostenfolgen – dahingehend beharrte der Bundesrat darauf, dass der Sistierungsentscheid vertretbar gewesen sei. Daneben gebe es die grosse Kampffjet-Beschaffung, die Anfang 2016 wieder ins Rollen gebracht worden sei und die vorerst in einen Grundlagenbericht zur Evaluation und Beschaffung neuer Jets münden werde. Darin werde die Situation für die Boden-Luft-Abwehr ebenfalls analysiert und es werde darauf basierend entschieden, ob und wie BODLUV wieder aufgenommen werden könne. Diesen Bericht erwartete der Bundesrat im Frühjahr 2017.

Bezüglich Informationskultur und der Abwicklung von Entscheidungsprozessen hielt sich die Regierung nicht lange auf. „Regierungsmitglied[er müssen] führen und entscheiden“, liess der Bundesrat verlauten. Er sprach sich gegen technokratische Automatismen aus und stellte klar, dass der VBS-Vorsteher stets für Fragen und Anregungen zur Verfügung stehe. Ob der Bundesrat tatsächlich noch einen ausführlicheren Bericht dazu erstellen lassen würde, blieb zum Zeitpunkt seiner Presseorientierung noch offen.

Die Medien goutierten die bundesrätlichen Erklärungen nicht und schrieben über ein „Ignorieren der Empfehlungen“ der GPK (NZZ), von einem „Wohlfühlklima im Bundesrat“ (Tages-Anzeiger) und von „kollegialer Schützenhilfe“ (BZ). Die gewichtigen Vorwürfe der GPK seien quasi unter den Tisch gewischt worden. Arbeitsgruppen-Präsident Janiak (sp, BL) mutmasste in der BZ, dass das Schweigen der Regierung wohl darauf hindeute, dass die GPK „mit [ihren] Schlussfolgerungen recht“ gehabt habe. Überrascht zeigte er sich darüber, dass die aufgeworfenen Kritikpunkte vom Bundesrat nicht berücksichtigt worden seien.⁶

AUTRE

DATE: 05.07.2017
MAXIMILIAN SCHUBIGER

BODLUV 2020 stieg Mitte 2017 wie ein Phönix aus der Asche. Nachdem Bundesrat Parmelin die Beschaffung Anfang 2016 sistiert hatte, gab ebendieser Anfang Juli 2017 bekannt, dass die Evaluation reinitiiert werde. Damit wurde – wohl später als von den Parlamentarierinnen und Parlamentariern erhofft – doch noch eine Forderung der GPK erfüllt. Der Verteidigungsminister tat dies nun auf Anraten der Begleitgruppe zur Evaluation der Neubeschaffung von Kampffliegern. Die mit der Vorbereitung dieses Geschäfts betraute Expertengruppe hatte Ende Mai ihren Bericht vorgelegt, in dem auch die Boden-Luft-Abwehr ein Thema war. BODLUV wird jedoch nicht nahtlos an die abgebrochenen Vorarbeiten wieder aufgenommen, sondern wird einer Neukonzeption unterzogen. Mit diesem Entscheid konkretisierte sich die Absicht, die Luftraumverteidigung in einem grossen Gesamtpaket **Air 2030** weiterzuverfolgen.⁷

AUTRE

DATE: 26.09.2017
MAXIMILIAN SCHUBIGER

Die ursprüngliche Projektierung von **BODLUV 2020** kam zu einem zwischenzeitlichen Ende, als im September 2017 die GPK ihre Untersuchung abschloss. Zu dieser Entscheidung kamen die Parlamentarierinnen und Parlamentarier aufgrund des im Frühling kommunizierten bundesrätlichen Beschlusses, das Projekt BODLUV wieder aufnehmen zu wollen. Gleichwohl äusserte die GPK erneut ihren Unmut über die (mehrheitlich ausgebliebene) Reaktion der Regierung auf ihre Empfehlungen vom vergangenen April. Zurückhaltend und warnend merkte die GPK weiter an, dass die gleichzeitige Beschaffung zweier Grossprojekte – Kampffjets und bodengestützte Luftverteidigung – eine grosse Herausforderung darstelle. Beide Projekte sollen mit der Armeebotschaft 2022 beantragt werden. Die GPK zeigte sich jedoch zuversichtlich, dass die Regierung und der Verteidigungsminister – trotz unzureichender Stellungnahme – die nötigen Vorkehrungen treffen würden, dass das neue Projekt erfolgreich abgeschlossen werden könne. Es gelte eine bestehende Sicherheitslücke in der Luftraumüberwachung zu schliessen.⁸

Acquisition de nouveaux avions de combat (MCF 19.039)

Armement

ACTE ADMINISTRATIF

DATE: 24.02.2016
DIANE PORCELLANA

Guy Parmelin a informé ses collègues du **lancement des travaux préparatoires prévus pour l'évaluation d'un nouvel avion de combat**, afin de remplacer les 54 F-5 Tiger et les 31 F/A-18. Les discussions sont relancées, deux ans après le refus du peuple de l'acquisition de 22 Gripen E en remplacement des Tiger. Pour ce faire, un groupe d'experts composé de représentants de l'armée, d'armasuisse et du DDPS établira un rapport sur l'avenir des avions F/A-18 et F-5, les besoins, la procédure et les aspects industriels. En parallèle, un groupe d'accompagnement, associant des représentants des partis gouvernementaux, de l'Administration fédérale et de la Société suisse des officiers, suivra les travaux du groupe d'experts et livrera des recommandations politiques. Une demande de crédit-cadre EPP pour l'acquisition d'un nouvel avion de combat devrait être transmise au Parlement en 2017.⁹

ACTE ADMINISTRATIF

DATE: 21.11.2016
DIANE PORCELLANA

Guy Parmelin a approuvé le **lancement d'un crédit EPP de 10 millions de francs** pour étudier l'achat d'un nouvel avion de combat. Il a également donné son feu vert à un crédit d'environ 500 millions de francs pour restaurer les F/A-18, afin de prolonger leur durée d'utilisation jusqu'à ce que les nouveaux avions soient opérationnels. Enfin, il a annoncé la prolongation de la mise en service des vieux Tiger. Ils serviront de cibles lors d'exercices au combat aérien et effectueront des vols de surveillance. Les crédits figureront dans le message sur l'armée 2017. Le GSSa a jugé l'annonce «prématurée» et

«incongrue», puisque les besoins de l'armée en matière d'avions sont encore en cours d'évaluation. En outre, le «non» du peuple au Gripen est selon eux trop récent. Le DDPS a répliqué que le rapport apparaîtrait trop tard pour la demande d'un crédit d'étude. La droite a, quant à elle, salué la démarche du conseiller fédéral.¹⁰

ACTE ADMINISTRATIF
DATE: 29.05.2017
DIANE PORCELLANA

De nouveaux avions de combat et un nouveau système de défense sol-air sont nécessaires, selon le groupe d'experts interne et le groupe d'accompagnement mandatés par le DDPS. Après un survol des moyens de défense aérienne modernes, le rapport des experts décrit les tâches des Forces aériennes suisses. Conformément au concept de sécurité à long terme de l'espace aérien, il présente quatre options reposant chacune sur un degré variable de développement des systèmes de protection de l'espace aérien. L'option la plus coûteuse, entre 15 et 18 milliards, propose d'acquérir entre 55 et 70 avions. Elle est la seule à combiner un système de défense sol-air de longue et de courte portée. La seconde mise davantage sur les jets que sur la défense sol-air avec l'acquisition de 40 avions et un système de longue portée pour un montant de 9 milliards. La variante la plus séduisante pour la majorité politique est celle d'une flotte de 30 avions et d'un système de longue durée qui coûterait 8.5 milliards. Enfin, la solution minimale suggère de prolonger l'utilisation de la flotte de F/A-18 jusqu'à son remplacement dans les années 2030, d'acquérir 20 avions modernes et un système de défense sol-air longue portée pour un montant de 5 milliards. Après la suspension du projet DSA 2020 en mars 2016, les valeurs de référence décrites dans le rapport pourraient servir pour la proposition de crédit nécessaire à l'acquisition dans un message sur l'armée au début des années 2020.

Le groupe d'accompagnement politique a formulé en tout 16 recommandations portant notamment sur la nécessité d'acquérir de nouveaux avions, leurs capacités, leur financement. Quant à l'organisation d'une votation populaire, la majorité des membres estiment que les crédits d'investissements peuvent être étalés dans le budget ordinaire de l'armée. À l'inverse, une minorité est d'avis que les nouveaux avions doivent faire l'objet d'un crédit spécial. La majorité du PDC, le PS et les Vert'libéraux souhaitent un vote populaire.

Le DDPS se basera sur le rapport et les recommandations pour se forger son point de vue sur la question. Guy Parmelin soumettra au Conseil fédéral le dossier pour qu'il puisse se prononcer sur l'une des variantes.¹¹

AUTRE
DATE: 16.01.2018
DIANE PORCELLANA

En accord avec son groupe, Chantal Galladé (ps, ZH) avait déposé une **intervention parlementaire afin que l'achat d'avions de combat soit soumis au référendum** (Mo. 17.3394). Sans l'informer, la direction du Parti socialiste a retiré son intervention, jugeant la formulation trop étroite et n'étant plus actuelle. Froissée, la conseillère nationale a donc réagi dans le journal SonntagsBlick. L'aile droite du PS, dont elle fait partie, est favorable à l'acquisition de 30 avions de combat, alors que le PS exige le déploiement des F/A-18 au-delà de 2030. Elle souhaite la soumettre au référendum facultatif et l'inscrire dans le cadre du budget ordinaire de l'armée, qui est de 5 milliards de francs par année. En novembre, le Conseil fédéral avait fixé à 8 milliards l'enveloppe allouée à l'achat de la nouvelle flotte et du nouveau système de défense sol-air.¹²

MOTION
DATE: 23.05.2018
DIANE PORCELLANA

Pour en finir avec les votes récurrents sur les avions de combat, Hans Peter Portmann (plr, ZH) souhaitait que le peuple décide si la Suisse doit avoir une police aérienne ou une défense de l'espace aérien (Po. 18.3026). Le Conseil fédéral jugeait cette mesure superflue, les bases légales existantes étant suffisantes. Il a donc proposé de rejeter le postulat qui fut par la suite retiré.

Beat Flach (pvl, AG), par le biais d'une motion (18.3046), avait demandé au Conseil fédéral de soumettre au Parlement une décision de principe et de planification sur l'acquisition de nouveaux avions de combat sous la forme d'un arrêté fédéral sujet au référendum. Le Conseil fédéral a préconisé le rejet de la motion, puisqu'il avait, le 9 mars 2018, choisi **la voie d'un arrêté de planification du Parlement pour régler la question du renouvellement des moyens de protection de l'espace aérien** et permettre au peuple de se prononcer à ce sujet. Le Conseil national l'a alors balayée par 138 voix contre 46. L'arrêté, chargeant le Conseil fédéral de l'acquisition de nouveaux avions de combats et de systèmes de défense sol-air de longue portée, pour un volume financier de 8 milliards et des affaires compensatoires à hauteur de 100%, a été soumis à consultation jusqu'au 22 septembre 2018.¹³

Viola Amherd a demandé **trois rapports complémentaires concernant le projet d'acquisition de nouveaux avions de combats**. Claude Nicollier, astrophysicien et pilote militaire de milice, lui a transmis son avis sur le rapport d'experts «Avenir de la défense aérienne» datant de 2017. Il le juge excellent et soutient la proposition d'achat d'une quarantaine d'avions de combat pour un montant de 8 milliards de francs. Il recommande en outre de découpler l'achat des avions et la défense sol-air, et de choisir le type d'avion après un éventuel vote populaire. Pour éviter toute fuite, il faudra sécuriser les données récoltées lors de l'évaluation – complétées par des critères comme la connectivité, la furtivité, la capacité à utiliser du biocarburant – des avionneurs. Enfin, il suggère d'être transparent face aux médias et d'accorder une importance particulière aux préoccupations écologiques. En parallèle, le rapport de la responsable politique de sécurité au DDPS confirme également la nécessité de renouveler la défense aérienne. L'expert Kurt Grüter conseille au Conseil fédéral de réduire les affaires compensatoires à 60%, au lieu de 100%. Swissmem et le Groupe romand pour le matériel de défense et de sécurité ont à ce propos exprimé leur inquiétude, puisque les entreprises suisses obtiendraient moins de mandats.¹⁴

D'ici 2030, les appareils F/A-18 C/D Hornet et les F-5 E/F Tiger ne seront plus en service. La défense sol-air devra être également renouvelée. Le Conseil fédéral a donc publié son message concernant **l'arrêté de planification relatif à l'acquisition d'avions de combat**. Le projet d'arrêté prévoit de remplacer la flotte aérienne par de nouveaux avions de combat, avec un volume de financement limité à 6 milliards de francs. Il fixe à 60% de la valeur contractuelle la part d'affaires compensatoires à réaliser en Suisse, dont 20% directement et 40% indirectement dans le domaine de la sécurité. Il y aura une coordination, à la fois sur les plans technique et temporel, des projets d'acquisition de nouveaux avions et du système de défense sol-air de longue portée. Faute de ressources, les systèmes de courte portée seront remplacés dans une seconde phase. L'arrêté est attaquant par référendum. Le message expose les exigences techniques des avions, la méthode d'évaluation, sans définir un nombre d'appareils. D'après les estimations, il faudrait au minimum une trentaine d'avions et le prix par unité avoisinerait 200 millions de francs. Il détaille également la planification des acquisitions pour les autres domaines de l'armée, 700 millions seront alloués en moyenne chaque année pendant la décennie de renouvellement de la flotte aérienne. Le processus d'évaluation et d'acquisition des avions a déjà débuté. Suite à un premier appel d'offres, en juillet 2018, une vague de tests a été réalisée en Suisse, d'avril à juin 2019. Déjà une série d'avions seront soumis à la procédure d'évaluation, à savoir l'Eurofighter d'Airbus, le F/A-18 Super Hornet de Boeing, F-35A de Lockheed-Martin et le Rafale de Dassault. Le constructeur suédois Saab s'est retiré de la procédure, avec son avion Gripen E, avant la fin des tests. Un second appel d'offres aura lieu d'ici fin 2019. Le choix du modèle par le Conseil fédéral, sur la base du rapport d'évaluation, est attendu pour fin 2020-début 2021.

Le projet initial d'arrêté de planification du Conseil fédéral incluait l'acquisition de défense sol-air de longue portée. Il prévoyait un volume de financement de 8 milliards de francs et des affaires compensatoires à hauteur de 100%. Tous les cantons sauf Bâle-Ville, la CG MPS, sept partis politiques (PBD, PDC, PES, PVL, PS, PLR, UDC), 28 associations et sociétés et trois individus avaient exprimé leur avis lors de la procédure de consultation. La majorité des autorités et des organisations consultées étaient favorables à l'acquisition de nouveaux avions de combat et d'un système de défense sol-air de longue portée. Le PES, le PS, le GSsA et l'USS l'avaient rejetée. Quasiment tous les cantons, la CG MPS, le BDP, le PLR, l'UDC, le PS et onze fédérations et associations avaient soutenu la procédure fondée sur un arrêté de planification du Parlement sujet au référendum. Le PDC, comme alternative à un arrêté de planification, avait suggéré de réviser la LAAM. Le PES préconisait une loi sur un fonds dédié au nouvel avion de combat, sujette au référendum, comme pour le Gripen. La grande partie des acteurs interrogés s'étaient prononcés pour séparer l'acquisition d'avions de combat et l'acquisition d'un système de défense sol-air de longue portée. Alors que le PES, le PS et le GSsA voulaient réduire le volume de financement, l'UDC et sept fédérations et associations souhaitaient augmenter le plafond de 8 milliards de francs. Enfin, seuls le PES, PS et le GSsA avaient été contre la compensation intégrale de la valeur contractuelle par l'octroi de mandats en Suisse. Après l'analyse des avis et avec l'adoption de la motion 17.3604 visant à soumettre la décision d'acquisition d'avions de combat au peuple, le Conseil fédéral a alors opté pour un arrêté de planification limité à l'acquisition d'avions de combat. Le renouvellement de la défense sol-air s'effectuera sans décision de principe du Parlement.¹⁵

MOTION
DATE: 24.09.2019
DIANE PORCELLANA

La CdF-CE avait proposé d'**approuver le projet concernant l'arrêté de planification relatif à l'acquisition d'avions de combat**, après examen des aspects financiers. Les six milliards devaient être financés par le DDPS.

Lors du passage au Conseil des Etats, la proposition de la gauche, à savoir renvoyer le projet au Conseil fédéral, a été rejetée par 30 voix contre 13. La minorité plaidait en faveur d'un arrêté comprenant aussi la défense sol-air. Le PDC et le PLR ont, à nouveau, voté pour une séparation des projets. S'agissant de l'octroi des mandats en Suisse, le Conseil des Etats a préféré une compensation intégrale de la valeur contractuelle plutôt qu'une part de 60%. Afin d'augmenter les chances de succès du projet devant le peuple, les affaires compensatoires seront réparties régionalement, à raison de 65% en Suisse alémanique, 30% en Suisse romande et 5% en Suisse italienne. 20% des compensations seront directes, 40% indirectes dans le domaine de la sécurité et 40% dans onze autres domaines de l'industrie.

Le projet d'acquisition de nouveaux avions de combat a été soutenu par 32 voix contre 6 et 6 abstentions. Il a été refusé par les deux représentants du Canton de Genève, ainsi que Christian Levrat (ps, FR), Géraldine Savary (ps, VD), Anita Fetz (ps, BS) et Paul Rechsteiner (ps, SG).

La CdF-CN a, elle aussi, recommandé par 17 voix contre 8 d'approuver l'arrêté. Selon elle, contrairement à l'avis du Conseil fédéral et du Conseil des Etats, les entreprises étrangères mandatées ne devraient compenser que 80% de la valeur contractuelle par l'octroi de mandats en Suisse.¹⁶

OBJET DU CONSEIL FÉDÉRAL
DATE: 09.12.2019
DIANE PORCELLANA

Par 124 contre 68, le Conseil national a approuvé **l'arrêté de planification relatif à l'acquisition d'avions de combat**. Il a tout d'abord balayé la proposition de non-entrée en matière des Verts, qui doutent de l'utilité de l'acquisition et estimant le coût des avions à long terme à 24 milliards de francs. L'enveloppe de 6 milliards a été acceptée. Tout comme le Conseil fédéral, le Conseil national est en faveur d'une compensation de 60% de la valeur contractuelle en Suisse. Se distançant du Conseil des Etats sur la question des affaires compensatoires, il supporte toutefois sa clé de répartition régionale des affaires. L'achat de modèles de combat léger d'ici 2025, une enveloppe à 4 milliards pour l'ensemble du programme de défense, des affaires compensatoires à hauteur de 50 ou 20%, ces propositions émanant de la gauche ont toutes été refusées. Les Verts et le Parti socialiste ont brandi la menace du référendum si aucun changement majeur n'était apporté au projet.

Quelques jours plus tard, par 26 voix contre 14 et 4 abstentions, le Conseil des Etats propose une compensation à hauteur de 80%. A nouveau, il souhaite inclure onze industries dans la liste des bénéficiaires des affaires, pour ne pas discriminer la Suisse occidentale.¹⁷

OBJET DU CONSEIL FÉDÉRAL
DATE: 20.12.2019
DIANE PORCELLANA

Le Conseil national a balayé, par 144 voix contre 44, la proposition de compromis du Conseil des Etats relative aux affaires compensatoires. Le PLR et une partie de l'UDC auraient souhaité la compensation de 80%, afin que la Suisse occidentale puisse profiter de davantage d'affaires. Les Verts, eux, ne voulaient pas subventionner des entreprises par le biais d'**achat d'avions de combat**. Après conciliation, les chambres se sont accordées pour une compensation de 60% de la valeur contractuelle. En vote final, l'arrêté a été approuvé par 123 voix contre 68 et 5 abstentions et par 33 voix contre 10 et 1 abstention.

Sans surprise, les Verts, le PS et le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) ont lancé un référendum. L'achat des avions, ainsi que les frais de carburant, d'entretien et de modernisation devraient avoisiner les 24 milliards de francs. Ils déplorent que la population n'ait pas son mot à dire quant au choix du modèle ni du nombre d'avions. Le comité référendaire propose de prolonger la durée de vie des F/A-18 en limitant leur usage aux cas d'urgence et d'acquérir des avions plus légers et propres. Ils ont jusqu'au 9 avril pour récolter les 50'000 paraphes.¹⁸

OBJET DU CONSEIL FÉDÉRAL
DATE: 10.01.2020
DIANE PORCELLANA

Armasuisse a remis la **deuxième demande d'offre pour les avions de combat** et le nouveau système de défense sol-air de longue portée à l'Allemagne (Airbus Eurofighter), la France (Dassault Rafale), et aux Etats-Unis (Boeing F/A-18 Super Hornet et Lockheed-Martin F-35A). Ils auront jusqu'à août 2020 pour soumettre leur offre, dans lequel figurera le prix d'achat de 36 à 40 avions, les projets d'affaires compensatoires prévus ou engagés, ainsi que les propositions de coopération entre les forces armées et les autorités suisses et celles du pays fournisseur en charge de l'acquisition. S'agissant du

système défense sol-air de longue portée, Armasuisse a contacté la France (Eurosam SAMP/T) et les Etats-Unis (Raytheon Patriot). Le devis indiquera, outre les offres de coopérations et les projets d'affaires compensatoires, le prix des systèmes de défense sol-air couvrant une surface d'au moins 15'000 km².

Après l'évaluation des offres, une recommandation sera faite à la cheffe du DDPS. La décision finale du type d'avions de combat et de système défense solaire de longue portée appartient au Conseil fédéral.¹⁹

DÉBAT PUBLIC
DATE: 17.06.2020
DIANE PORCELLANA

Le **référendum contre l'acquisition de nouveaux avions de combat** lancé par le GssA, les Verts et le PS a abouti – après une récolte de signatures suspendue en raison du Covid-19. Les référendaires ont déposé 65'913 paraphes, dont 65'685 valables. Mi-février, ils avaient déjà récolté plus de 53'000 signatures. Le peuple se prononcera alors le 27 septembre 2020 sur l'arrêté fédéral relatif à l'acquisition de nouveaux avions de combat.²⁰

OBJET DU CONSEIL FÉDÉRAL
DATE: 27.09.2020
DIANE PORCELLANA

Accompagnée par le Chef de l'armée Thomas Süssli, la pilote militaire Fanny Chollet et le directeur général de l'armement Martin Sonderegger, Viola Amherd a lancé – fin juin – la campagne pour **l'acquisition de nouveaux avions de combat**. Dans son allocution, la conseillère fédérale en charge de la défense a étayé l'appel du Conseil fédéral et du Parlement à accepter l'arrêt de planification le 27 septembre 2020: Premièrement, l'armée doit rester polyvalente et détenir des équipements modernes pour se parer contre un large éventail de menaces dans un contexte sécuritaire incertain et instable. Deuxièmement, recourir à des avions plus légers et prolonger la durée de vie des F/A-18 n'est pas une option envisageable: les avions légers ne sauraient faire face à une crise et ne seraient pas adaptés pour assurer le service de la police aérienne. Pour une protection crédible de l'espace aérien, il faut alors disposer d'avions de combat lourds. Troisièmement, puisque l'achat sera financé par le budget ordinaire de l'armée, l'acquisition de nouveaux avions n'induit pas de charge supplémentaire pour les finances fédérales et ne requerra aucun prélèvement dans d'autres domaines. Enfin, l'industrie suisse bénéficiera de mandats grâce aux affaires compensatoires.

Pour défendre l'achat de nouveaux avions, une large alliance militaro-bourgeoise, Association pour une suisse sûre, s'est alors constituée – intitulée «Oui à la sécurité humaine» –, composée de représentants du PLR, de l'UDC, du PDC, du PBD, des Vert'libéraux, du PEV et des organisations comme la Société suisse des officiers (SSO), la Société des officiers des Forces aériennes, de l'Union patronale suisse et de Swissmem, d'Aerosuisse et du Groupe romand pour le matériel de défense et de sécurité. L'ancien astronaute et pilote militaire de milice Claude Nicollier, dont l'expertise avait été sollicitée par la conseillère fédérale, a d'ailleurs participé au lancement de la campagne par le comité romand sur la plus importante base aérienne militaire de Suisse à Payerne. Le lieu choisi n'était pas anodin. Les retombées en terme d'emplois pour la région ont été à plusieurs reprises au centre de l'argumentaire des pro-avions. Le comité pro-avion s'est du reste particulièrement engagé en Suisse romande, où l'ensemble des cantons avaient rejeté la loi sur le fonds Gripen. Il a notamment mis en avant la nécessité de disposer d'une police du ciel efficace pour la Genève internationale ou la protection d'infrastructures à risque comme les barrages pour convaincre la population romande à soutenir l'achat de nouveaux avions.

Enfin, pour éviter que les avionneurs ne s'immiscent à nouveau dans la campagne, le comité directeur a établi un «code de conduite», interdisant à ses membres tout lien d'intérêts avec des fabricants d'avion en compétition. Tous les membres l'ont signé, sauf le directeur de l'USAM, Hans-Ulrich Bigler (ZH, plr). Il ne voyait pas l'utilité de le ratifier estimant que l'association professionnelle savait mener les campagnes de manière appropriée. A ce propos, le DDPS a recommandé aux avionneurs de «communiquer publiquement avec retenue». Les hauts fonctionnaires du département et les officiers professionnels avaient l'interdiction de participer à des manifestations organisées par les avionneurs ou par leur pays d'origine. Certains constructeurs ont toutefois sponsorisé quelques événements et ont invité des sociétés militaires de milice et des cercles industriels durant les mois précédents le scrutin.

Du côté des opposants, le comité référendaire – composé du GssA, des Verts et du PS – a d'abord orienté la campagne sur le volet financier. Rappelant que le peuple avait refusé l'achat du Gripen pour un montant de CHF 3.1 milliards, ils rendirent la population attentive au fait qu'elle devait se prononcer «à l'aveugle» pour le double du montant. En tenant compte des coûts de la durée d'utilisation des nouveaux avions de

combat et en se basant sur les analyses des autorités canadiennes et allemandes pour les jets F-35 et Eurofighter, ils signalèrent que la facture allait avoisiner CHF 24 milliards en cas d'acceptation. L'argent alloué aux nouveaux avions ne pourrait pas, dès lors, être investi dans des domaines tels que l'éducation, la sécurité publique, la culture, la santé. Plusieurs opposantes et opposants, dont la conseillère nationale Priska Seiler Graf (ps, ZH) ont fait référence à la crise du Covid-19, pour soutenir qu'après les aides financières octroyées, la Suisse ne «pouvait plus se permettre d'acheter des avions de chasse coûteux».

Si la nécessité de disposer d'une police aérienne n'était pas remise en cause, le recours à des avions de combats lourds a fait l'objet de vives critiques. Les opposants n'ont, au fil de la campagne, pas cessé de les qualifier de «luxue inutile» et «impuissants» face à des menaces modernes. Ils déplorent que des avions légers, moins bruyants, plus économiques n'aient pas été considérés sérieusement. A plusieurs reprises, le conseiller national Pierre-Alain Fridez (ps, JU) a fait l'éloge d'avions moins coûteux, mieux adaptés et plus légers dans la presse. La pollution engendrée par les avions de combat a également été dénoncée. Selon leurs chiffres, un avion de combat consommerait 5'000 litres de kérosène à l'heure; l'armée de l'air serait responsable de 120'00 tonnes de CO2 par année. Les milliards destinés à l'acquisition de nouveaux avions devraient alors servir à la lutte contre le réchauffement climatique, plutôt que d'y contribuer.

Bien que la population n'avait pas cette fois-ci son mot à dire sur le modèle, le comité référendaire a tout de même attaqué les modèles d'avion en lice durant la campagne puisqu'«ils présentent d'importantes défaillances et/ou des aspects relatifs à la politique de sécurité/extérieure qui plaident contre un achat auprès de certains producteurs». Les modèles américains F35-A de Lockheed Martin et F/A-18 Super Hornet de Boeing ont particulièrement été discrédités par les opposantes et opposants, parlant même de «Trump-jet».

D'après l'analyse Fög relative à la couverture médiatique, les partisans se sont montrés plus présents dans les médias que les opposants. Si dans la moitié des médias examinés l'achat de nouveaux avions a été relativement bien accueilli, il est intéressant de souligner que les journaux romands ont privilégié l'ambivalence en traitant et donnant la parole aux deux camps. L'analyse d'Année Politique Suisse relative aux annonces révèle que comme en 2014, un nombre plus important d'annonces favorables ont été publiées dans les journaux, mais nettement inférieur en nombre (2020: 95 «pour» et 10 «contre» 2014: 288 «pour» et 9 «contre»).

Le sondage réalisé entre le 3 et le 17 août par l'institut gfs.bern sur mandat de la SSR indiquait un clivage gauche-droite dans les intentions de vote (UDC, PLR, PDC contre PS, Verts). Il relevait qu'à ce stade, les femmes étaient moins convaincues (50% de oui) que les hommes (64%) par l'achat de nouveaux avions. Les romands se montraient indécis avec 48 pourcent en faveur, 47 pourcent contre et 5 pourcent d'indécis. L'institut soulignait que le projet partait avec une «prédisposition nettement plus positive» qu'en 2014. A dix jours du scrutin, selon l'enquête de la SSR, 56 pourcent de la population se disait en faveur contre 40 pourcent, la Suisse latine se montrant relativement critique. Il prédisait un taux d'acceptation pour les femmes de 50 pourcent (45% de non); le sondage Tamedia avançait quant à lui 58 pourcent de «oui» pour les femmes; 71 pourcent pour les hommes; 65 pourcent pour l'ensemble de la population (+7 points de pourcentage par rapport à son sondage de début septembre).

Accepté dans 18 cantons avec 50.1 pourcent de «oui», la population a donné son feu vert – avec 8'681 voix de différence – à l'acquisition de nouveaux avions de combats pour CHF 6 milliards. Tous les cantons romands ont rejeté l'arrêté fédéral, sauf le canton du Valais avec 63.7 pourcent de «oui». Contrairement à 2014, les cantons de Schaffhouse, de Berne et de Zurich ont cette fois accepté de renouveler la flotte aérienne – respectivement avec 70.4 pourcent des voix, 60.3 pourcent et 59.6 pourcent. Alors que les sondages prédisaient une acceptation plus soutenue, l'analyse post-votation déterminera si leurs autres prédictions se sont confirmées dans les urnes.

Votation du 27 septembre 2020

Participation: 59.41%

-Oui: 1'605'833 (50.14%)/ Cantons: 14 4/2

-Non: 1'597'152 (49.86%)/ Cantons : 6 2/2

Consignes de vote:

-Oui: PBD, PDC, UDF, PEV (1*), PLR, PVL (9*), DS, UDC, eco, UPS, USAM, SSO, Société suisse des entrepreneurs

-Non: PES,PST, PSS, SSP, GSsA, Greenpeace

*entre parenthèses: nombre de sections cantonales divergentes (inclus les sections des jeunes)²¹

OBJET DU CONSEIL FÉDÉRAL

DATE: 09.11.2020

DIANE PORCELLANA

L'**analyse VOTO** révèle que les personnes interrogées ayant voté en faveur des **nouveaux avions de combat** étaient majoritairement des hommes, appartenant aux tranches les plus âgées de l'électorat et des citoyen.ne.s avec un niveau de formation modeste. En revanche, les femmes, les jeunes et les personnes avec une bonne formation ont pour la plupart glissé un «non» dans l'urne. Nettement accepté par la droite, l'objet a été massivement rejeté par la gauche. L'électorat du centre l'a soutenu à 60 pourcent.

Parmi les gagnants, la plupart était déjà fondamentalement favorable à l'armée ou estimait qu'elle était indispensable pour préserver la sécurité, la neutralité et l'indépendance du pays. 7 pourcent ont invoqué le financement par le budget ordinaire de l'armée; 5 pourcent la recommandation du Conseil fédéral comme motif principal de leur décision.

Du côté des perdants, le coût trop élevé du projet d'armement et les doutes quant à la nécessité d'un équipement de pointe pour les forces aériennes ont motivé le refus. Au Tessin, 13 pourcent des opposant.e.s ont déclaré, comme principal motif de leur décision, le coronavirus. Enfin, l'analyse dévoile que le vote sur l'acquisition de nouveaux avions de combat a été en premier lieu un vote pour ou contre l'armée.²²

OBJET DU CONSEIL FÉDÉRAL

DATE: 18.11.2020

DIANE PORCELLANA

Armasuisse a reçu les **deuxièmes offres pour le nouvel avion de combat** – de la part de l'Allemagne (Airbus Eurofighter), de la France (Dassault Rafale) et des Etats Unis (Boeing F/A-18 Super Hornet et Lockheed-Martin F-35A). Pour le système de défense sol-air de longue portée, les offres de la France (Eurosam SAMP/T) et des Etats-Unis (Raytheon Patriot) ont également été réceptionnées. Certains avionneurs ont par la suite organisé des conférences de presse, sans toutefois divulguer beaucoup d'informations.

Après un examen des offres et des essais, suivi d'une analyse des risques, l'utilité globale des jets et des systèmes de défense sol-air sera comparée aux coûts d'acquisition et d'exploitation sur une période de 30 ans. Lors du deuxième trimestre 2021, le Conseil fédéral prendra alors une décision quant aux types retenus pour chacun des deux systèmes.²³

OBJET DU CONSEIL FÉDÉRAL

DATE: 30.06.2021

DIANE PORCELLANA

Après une évaluation technique des quatre modèles d'avion de combat (Eurofighter de Airbus; F/A-18 Super Hornet de Boeing; F-35A de Lockheed Martin; Rafale de Dassault) et des deux candidats pour la défense sol-air de longue portée (SAMP/T de Eurosam; Patriot de Raytheon), le Conseil fédéral a décidé d'acquérir **36 avions de combat de type F-35A** et cinq unités de feu Patriot. Plusieurs voix relayées dans les médias paraient sur le choix d'un modèle européen à la suite de l'abandon de l'accord-cadre. Si tous les modèles d'avions remplissaient les exigences posées par la Suisse, le F-35A a obtenu le meilleur résultat concernant l'efficacité, le support du produit et la coopération. Pouvant se targuer de la plus haute utilité globale, l'avion américain est, par rapport à ses rivaux, financièrement le plus avantageux, même au niveau des coûts d'exploitation. Le coût d'acquisition devrait respecter l'enveloppe des CHF 6 milliards. Le coût global – d'acquisition et d'exploitation – est estimé à CHF 15.5 milliards sur 30 ans.

S'agissant de la défense sol-air de longue portée, le Patriot s'est démarqué de son concurrent sur l'ensemble des critères en plus d'être financièrement plus avantageux. Il pourra être engagé à plus de 20'000 m d'altitude et sur une distance supérieur à 50 km. Le coût global est estimé à CHF 3.6 milliards sur 30 ans.

Avant que le choix ne soit communiqué, le GSsA, les Verts et le PS avaient déposé deux textes d'initiatives populaires contre les modèles américains afin d'exercer une pression sur le Conseil fédéral. Suite à l'annonce du Conseil fédéral, les opposants ont alors commencé à récolter les signatures.²⁴

AUTRE
DATE: 16.11.2021
DIANE PORCELLANA

Dans le cadre d'une **enquête parlementaire**, la CdG-CN examinera la légalité de la procédure d'évaluation qui a abouti au **choix des avions de combat de type F-35A** de Lockheed Martin, afin de légitimer la décision du Conseil fédéral qui a été fortement critiquée. Elle vérifiera le respect des principes du droit des marchés publics et traitera également la question de l'opportunité. La commission investiguera aussi sur la possible destruction de documents d'Armasuisse et de l'Office fédérale de l'armement.²⁵

OBJET DU CONSEIL FÉDÉRAL
DATE: 26.11.2021
DIANE PORCELLANA

Les **36 avions de combat de type F-35A coûteront CHF 6.035 milliards** et les unités de feu du système de défense sol-air CHF 1.987 milliard. Avec un taux de change de 0.95 franc pour un dollar, le coût des avions respecterait l'enveloppe de CHF 6.3 milliards adoptée lors de l'arrêté de planification. Les coûts pour l'acquisition des avions de combat se décomposent de la manière suivante: CHF 3.828 milliards pour les 36 avions, CHF 1.927 milliards pour la logistique, CHF 107 millions pour les munitions, CHF 86 millions pour les systèmes de formation, de planification et d'évaluation des missions, CHF 82 millions pour les risques techniques et CHF 5 millions pour le renchérissement admis. S'agissant des affaires compensatoires, les avionneurs devraient compenser à hauteur de CHF 2.9 milliards. Le montant s'élève à CHF 1.3 milliard pour le fabricant du système de défense sol-air. D'ici la présentation des crédits d'engagements au Parlement lors du message de l'armée 2022, le Conseil fédéral pourrait – en cas d'évolution de la situation – se baser sur un cours de change différent. Dès que le Parlement aura rendu sa décision, le Conseil fédéral garantira le cours de change afin de réduire les risques. La Suisse doit encore signer les contrats déjà paraphés par les Etats-Unis.²⁶

ORDONNANCE / ARRÊTÉ FÉDÉRAL SIMPLE
DATE: 17.06.2022
CHLOÉ MAGNIN

Alors que le parlement et le peuple se renvoient la balle sur la question de l'achat des futurs avions de combat depuis maintenant presque dix ans et que la guerre en Ukraine a réveillé des peurs enfouies, il a été décidé d'inclure le programme d'armement 2022 à un arrêté fédéral déjà existant afin de contrer un blocage concernant l'avancée du projet au niveau législatif. C'est pourquoi le projet d'acte législatif 4 a changé de nom pour inclure deux projets d'acte et s'intitule désormais **«Arrêté fédéral sur l'acquisition de matériel de l'armée 2022 et sur le programme d'armement 2022»**. Celui-ci, s'il est accepté par les deux chambres fédérales, devrait pouvoir accélérer l'achat des F-35A ainsi que du système de défense sol-air longue portée Patriot.²⁷

Soumettre au peuple la question de principe de l'acquisition de nouveaux avions de combat (Mo. 17.3604)

Armement

MOTION
DATE: 24.09.2019
DIANE PORCELLANA

Le groupe bourgeois-démocrate du Conseil national demandait de **soumettre au peuple la question de principe de l'acquisition des nouveaux avions de combat**, afin qu'il puisse s'exprimer sur le principe d'achat avant le choix du modèle. Le Conseil fédéral proposait d'accepter la motion, même si les acquisitions d'armement n'étaient pas, en tant que telles, soumises au référendum. Vu l'ampleur du renouvellement, il prévoyait d'édicter un arrêté de planification de l'Assemblée fédérale qui est lui, sujet au référendum.

La motion, à l'encontre du souhait des Verts, des socialistes et du groupe libéral-radical, a été adoptée par le Conseil national par 99 voix contre 77 et 4 abstentions. Walter Müller (plr, SG), au nom du groupe libéral-radical, questionnait l'utilité d'un référendum alors que le mandat du Parlement en la matière était réglé dans la Constitution et dans la loi. Les Verts voulaient que le peuple vote également sur le choix du modèle.

Avec voix prépondérante de son président, la CPS-CE a proposé de rejeter la motion. La majorité des membres l'a jugée obsolète puisque le Conseil fédéral allait soumettre au Parlement un projet d'arrêté de planification. Une minorité craignait que la position de la commission soit interprétée comme une opposition à une votation populaire. Il fallait donc voter en faveur de la motion, afin de signaler l'appui de la commission à la démarche du Conseil fédéral consistant à présenter un projet sujet à référendum.

Lors du passage au Conseil des Etats, la motion a été adoptée par 22 voix contre 18 et 1

abstention. Elle sera par la suite classée, comme suggéré par le Conseil fédéral dans son message concernant l'arrêté de planification relatif à l'acquisition d'avions de combat.²⁸

Participation de la Suisse au groupe d'utilisateurs de systèmes de défense sol-air (DSA)

Activités internationales

RELATIONS INTERNATIONALES
DATE: 01.10.2021
DIANE PORCELLANA

Le Conseil fédéral autorise la participation de la Suisse à un **groupe d'utilisateurs de systèmes de défense sol-air (DSA)** – réunissant l'Allemagne, l'Autriche, les États-Unis, la Finlande, l'Hongrie, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Suède – afin de développer des standards techniques pour assurer leur interopérabilité. La Suisse pourra ainsi bénéficier de l'expérience des États partenaires et coopérer avec eux à des fins d'exercice. La convention relative à la standardisation et à l'interopérabilité de la défense sol-air entrera en vigueur dès la ratification des parties et sera valable jusqu'en novembre 2031.²⁹

-
- 1) Medienmitteilung Bundesrat vom 16.1.15; NZZ, 17.1.15
 - 2) Medienmitteilung Bundesrat vom 01.09.2015; NZZ, 13.8.15
 - 3) Medienmitteilung Bundesrat vom 29.04.2016; Medienmitteilung GPK vom 19.05.2016; Medienmitteilung VBS vom 22.03.2016; SGT, 14.2.16; NZZ, TA, 23.3.16; NZZ, 24.3.16; AZ, BZ, 30.3.16; TA, 2.4.16; BZ, NZZ, TA, 4.4.16; NZZ, 5.4.16; WW, 7.4.16; TA, 13.4.16; SoZ, 17.4.16; AZ, Blick, NZZ, 20.4.16; NZZ, 28.4.16; TA, 30.4.16; CdT, 20.5.16; NZZ, 27.5.16; TA, 8.6.16
 - 4) Bericht Grüter vom 21.9.16; Medienmitteilung Bundesrat vom 11.11.16; Medienmitteilung VBS vom 22.9.16; AZ, BZ, BaZ, NZZ, SGT, TA, TG, 23.9.16; NZZ, 12.11.16
 - 5) Medienmitteilung GPK vom 27.01.2017; AZ, BZ, CdT, LZ, NZZ, TA, 28.1.17
 - 6) Medienmitteilung Bundesrat vom 12.04.2017; BZ, CdT, NZZ, TA, 13.4.17
 - 7) Medienmitteilung Bundesrat vom 05.07.2017; NZZ, 6.7.17
 - 8) Bericht GPK vom 25.09.2017; Medienmitteilung GPK vom 26.09.2017; NZZ, 27.9.17
 - 9) Communiqué de presse CF du 24.2.16; Communiqué de presse CF du 8.4.16; AZ, TG, 25.2.16; TG, 16.1.19
 - 10) NZZ, SGT, TA, TG, 22.11.16; BZ, 23.11.16
 - 11) Bericht Expertengruppe vom 28.5.17; Communiqué de presse CF du 30.5.17; Recommendations du groupe d'accompagnement; Lib, 26.5.17; LT, 29.5.17; LT, LZ, TG, 31.5.17
 - 12) Lib, 9.11.17; BU, NZZ, TG, 17.1.18
 - 13) BO CN, 2018, p. 821s; BO CN, 2018, p.822s; Medienmitteilung Bundesrat vom 23.05.2018; TG, 10.3.18; LT, Lib, 24.5.18
 - 14) Communiqué de presse du CF du 25.2.19; LT, Lib, TG, 3.5.19
 - 15) FF, 2019, p.4861s; Rapport sur les résultats de la consultation ; TG, 16.1.19; NZZ, 7.2.19; TG, 15.2.19; LT, 1.4.19; TA, TG, 9.4.19; NZZ, 11.4.19; LT, 13.4.19; LT, 17.5., 14.6., 1.7.19
 - 16) BO CE, 2019, p. 860s; Communiqué de presse CdF-CE du 27.8.2019; Communiqué de presse CdF-CN du 15.10.19; LT, 28.8.19; TG, 18.9.19; LT, Lib, NZZ, 25.9.19
 - 17) BO CE, 2019, p. 1133s; BO CN, 2019, p.2154s; LT, 23.11.19; LT, NZZ, 9.12.19; CdT, LT, 10.12.19; BU, 12.12.19
 - 18) BO CE, 2019, p. 1279; BO CE, 2019, p.1203s; BO CE, 2019, p.1252s; BO CE, 2019, p.1252s; BO CN, 2019, p. 2351s; BO CN, 2019, p. 2415s; BO CN, 2019, p. 2467s; BO CN, 2019, p.2268s; CdT, 17.12.19; TA, 18.12.19; CdT, LT, NZZ, 20.12.19; AZ, 21.12.19; LT, NZZ, TA, 9.1.20
 - 19) Communiqué de presse du CF du 10.1.20
 - 20) FF, 2020, p. 5589; GssA, Argumentaire Non aux milliards pour des avions de combat; TA, 8.2.20; LT, 20.2.20; So-Bli, 15.3.20; Lib, 19.3.20; SoZ, 10.5.20; SoZ, 31.5.20; SGT, 5.6.20; LT, 18.6.20
 - 21) APS Zeitungs- und Inserateanalyse zu den Abstimmungen vom 27.September 2020 ; Analyse vom Forschungszentrum Öffentlichkeit und Gesellschaft; SoZ, 10.5., 31.5.20; SGT, 5.6., 23.6.20; AZ, TG, 26.6.20; LT, Lib, NZZ, 27.6.20; So-Bli, 28.6.20; BU, 30.6.20; LZ, WW, 2.7.20; Blick, 3.7., 6.7.20; TZ, 13.7.20; Blick, 20.7.20; WW, 23.7.20; AZ, 25.7.20; So-Bli, 26.7.20; TA, 27.7.20; ZGZ, 31.7.20; AZ, 4.8.20; LT, LZ, Lib, NF, 10.8.20; TA, 12.8., 14.8.20; LT, Lib, NF, QJ, 17.8.20; AZ, NZZ, TG, 19.8.20; LT, 21.8.20; TA, 24.8.20; LT, NF, TG, 26.8.20; NF, TG, 28.8.20; AZ, 29.8.20; LT, 31.8.20; Lib, NZZ, 1.9.20; AZ, 3.9.20; LT, Lib, NF, 7.9.20; LT, Lib, 15.9.20; NF, TG, 17.9.20; CdT, 22.9.20; LT, NF, NZZ, TG, 28.9.20; Lib, 29.9.20
 - 22) VOTO analyse du 9.11.20
 - 23) Communiqué de presse du DDPS du 18.11.20; Communiqué de presse du DDPS du 5.1.21; TG, 29.9.20; Blick, 3.10.20; NZZ, 7.10.20; LT, NZZ, 18.11.20; LT, 20.11.20
 - 24) Communiqué de presse du Conseil fédéral du 30.6.21; TG, 25.5.21; LT, 26.5.21; AZ, 28.5.21; LT, 16.6.21; Lib, 19.6.21; Blick, 21.6.21; Blick, LT, 22.6.21; Lib, 24.6.21; Blick, LT, 30.6.21; AZ, LT, Lib, 1.7.21; AZ, 2.7.21; LT, 5.7.21; LT, Lib, 12.7.21; TG, 31.8.21; LT, 1.9.21
 - 25) Communiqué de presse CdG-CN du 16.11.21; Lib, TA, 17.11.21; 24H, 20.11.21
 - 26) Communiqué de presse du DDPS du 26.11.21; AZ, 13.7.21; TG, 31.8.21; TA, 21.9.21; Lib, 23.10.21; LT, TA, 27.11.21
 - 27) RO, 2022, 332
 - 28) BO CE, 2018,p.942s; BO CN, 2018,p.819s; Rapport de la CPS-CE du 22.10.18
 - 29) Communiqué de presse du CF du 1.10.21